

PARTIE 1

QCM

Réponse unique

1. Une information peut être définie comme :
c. un ensemble de signes ayant une utilité.
2. Le traitement de l'information consiste à faire :
a. une lecture des données, mais également une écriture et des calculs si nécessaires.
3. Le besoin d'information est :
a. la nécessité de combler un vide d'informations constaté.
4. Une information élémentaire est :
c. une donnée brute ou de base.
5. Une base de données est :
b. un ensemble de données organisées, avec des liens entre elles.
6. Un thésaurus est :
a. un ensemble de mots-clés permettant une classification des documents par thèmes et sous-thèmes.
7. Les outils de travail collaboratif :
c. ont en général une utilisation interne, mais peuvent être ouverts aux partenaires extérieurs.
8. Pour élaborer ses hypothèses de recherche :
c. il faut respecter certains principes, afin de s'assurer de leur fiabilité.
9. Un questionnaire doit-il comprendre une introduction ?
a. Oui, c'est indispensable.
10. Pour s'assurer de la représentativité d'un échantillon, il est possible de s'appuyer sur :
b. des méthodes probabilistes ou des méthodes empiriques.
11. Un test du questionnaire est une étape indispensable de l'élaboration du questionnaire :
c. Oui, cela permet de vérifier la bonne compréhension des questions.

Plusieurs réponses possibles

12. Une information est bonne si elle a les qualités suivantes :
a. la pertinence et la fiabilité.
b. la disponibilité.
13. Les méthodes de veille informationnelle consistent :
b. à s'enregistrer sur certains sites pour faire venir l'information à soi.
c. à chercher de l'information nouvelle par soi-même.
14. La gestion électronique des documents consiste :
a. à numériser tous les documents dans le cadre d'un objectif zéro papier.
c. à diffuser et modifier les documents numérisés.
15. Une banque de données :
a. permet d'avoir accès à des données d'un même secteur.

- b. permet d'avoir accès à des données organisées par thème.
- 16. Les outils collaboratifs permettent :**
- la mise en commun de documents.
 - la production de documents.
- 17. Les contraintes des outils collaboratifs sont :**
- le coût.
 - la formation nécessaire.
- 18. Une charte informatique permet :**
- de fixer les droits et obligations de salariés en lien avec les outils informatiques.
 - de réglementer l'utilisation des outils informatiques dans l'entreprise.
- 19. La méthode déductive consiste à :**
- poser une hypothèse générale pour l'appliquer à différents cas et en tirer une conclusion.
- 20. Une démarche de recherche comprend les étapes suivantes :**
- Identifier l'état de la littérature, afin de poser les hypothèses de départ
 - Faire une étude empirique permettant de conforter ou non ces hypothèses.
 - Tirer les conclusions de cette étude et d'éventuelles préconisations.
- 21. Une enquête en face-à-face permet :**
- de pré-contrôler les réponses données.
 - de limiter la réticence des personnes interrogées.
- 22. Le contexte du questionnaire comprend :**
- les objectifs du questionnaire.
 - les contraintes à prendre en compte pour réaliser le questionnaire.
- 23. Lorsqu'un échantillon n'est pas représentatif, il faut :**
- interroger plus d'individus correspondant aux caractéristiques manquantes.
 - avoir recours à des redressements.

Réponses à justifier

- 24. Les réseaux sociaux sont :**
- une source d'information actualisée et large.
- Cependant, il ne s'agit en aucun cas d'une source d'information fiable, ni actualisée ni vérifiée. Il faut donc éviter de les utiliser.*
- 25. La classification décimale universelle :**
- est une façon de classer les documents selon certaines catégories prédéterminées.
- Il ne s'agit pas d'un mode de traitement des données qui consiste à faire une opération sur les données traitées. Ce n'est pas non plus un mode d'échange de documents numérisés.*
- 26. L'accès aux informations contenues dans une banque de données peut se faire :**
- par un menu dans le cadre d'une arborescence.
 - par un accès séquentiel, page après page.
- L'accès par mots-clés est également possible, mais ce n'est pas le seul mode d'accès.*
- 27. La recherche avancée est un mode de recherche d'information :**
- valable uniquement lorsque l'on sait précisément ce que l'on cherche.
 - permettant de cibler sa recherche pour la rendre plus efficace.
- Elle permet en effet d'utiliser des filtres qui redéfinissent le champ de la recherche, afin de le limiter aux éléments utiles et en lien direct avec le besoin d'information. À l'inverse, la troncature permet de chercher de nombreuses informations en lien avec le même terme. La recherche avancée nécessite d'avoir prédéfini le cadre de sa recherche pour*

utiliser efficacement les filtres proposés (année, lieu géographique, termes spécifiques, etc.).

28. Le RGPD oblige toute organisation à :

- a. ne collecter que les données nécessaires au traitement.

Aucune déclaration préalable à la CNIL n'est nécessaire. Le contrôle se fait a posteriori. De plus, l'objectif du RGPD est de limiter la diffusion des données. Il ne s'agit donc pas de les mettre à la disposition de tous les salariés, mais uniquement de ceux qui en ont besoin pour en faire un traitement.

29. La mise en place d'un outil collaboratif nécessite :

- b. de faire participer les salariés au choix et/ou au test de l'outil.

L'investissement représente un coût, mais celui-ci n'est pas toujours très élevé. Il existe également des outils collaboratifs gratuits qui se développent de plus en plus. L'outil collaboratif n'a pas d'impact sur le stockage des données et ne nécessite donc pas plus de place.

30. Les outils de la méthode push sont :

- a. tous les outils permettant d'automatiser la recherche d'informations sur Internet.
- b. les moteurs de recherche.

Les outils de la méthode push sont les outils permettant d'automatiser la recherche d'informations sur Internet. Les moteurs de recherche sont également un outil de cette méthode avec la possibilité de créer automatiquement des alertes par mail.

31. Le positivisme consiste à étudier :

- b. l'origine du sujet, seuls les faits issus de l'observation étant fiables.

Le positivisme ne fait pas confiance aux croyances humaines non vérifiables. À l'inverse, le constructivisme s'intéresse aux relations entre le sujet et son environnement, et donc aux impacts du sujet. L'étude des individus et de leur rôle est une démarche qualifiée d'interprétativisme.

32. Les différentes démarches de recherche possibles se classent en fonction :

- b. du rôle du chercheur dans l'organisation objet de la recherche.

Par exemple, le chercheur peut être observateur et participer au sujet de l'étude (observation participante) ou être observateur sans participer (observation non participante).

33. Le mode d'administration d'un questionnaire peut-il affecter les résultats de l'enquête ?

- b. Oui, car le mode d'administration peut avoir des conséquences sur la composition de l'échantillon.

En effet, le mode d'administration influe sur les caractéristiques des personnes interrogées (âge, par exemple). Il est donc essentiel d'adapter le choix de ce mode d'administration aux objectifs de son enquête.

34. Le bon déroulement d'un entretien dépend :

- b. du contenu du guide, mais également de la communication verbale.

Le guide d'entretien permet de structurer l'entretien, et la communication verbale a pour rôle de faciliter les échanges entre l'intervieweur et l'interviewé. Elle permet de présenter les objectifs de l'entretien et de faire évoluer le guide au fur et à mesure en cas de besoin.

35. Le biais de questionnement peut être évité en :

- b. s'assurant d'avoir posé des questions simples, ne comportant qu'une seule idée à la fois.

Les questions comprenant plusieurs idées engendrent souvent des biais de questionnement : il faut donc privilégier des questions comprenant une seule idée.

36. Le test d'ajustement du χ^2 permet de vérifier :

- a. si l'échantillon est représentatif de la population étudiée.

Le test d'ajustement du χ^2 permet de vérifier la représentativité d'un échantillon. Il sera nécessaire de comparer le χ^2 théorique au χ^2 calculé.